

Communiqué numéro 1 du Groupe de solidarité avec la flottille Handala

G.S.H

En 2007, à la suite de l'évacuation de ses colonies, Israël a mis en place un blocus de la bande de Gaza. Ce blocus est renforcé par l'Égypte, au sud, depuis la prise du pouvoir par les militaires en 2014. Il s'agit d'une punition collective de la population après l'élection générale qui a porté le Hamas à la tête de Gaza en 2006.

Depuis, les Gazaouis n'ont aucun contrôle sur leur espace terrestre, aérien et maritime. Illégale, cette situation est particulièrement dangereuse pour la population dont la sécurité alimentaire repose à 80 % sur l'aide internationale, et dont les diverses infrastructures (hôpitaux, centrale électrique, station d'épuration) sont dans un état critique et régulièrement bombardées par l'aviation israélienne.

Le blocus de la bande de Gaza par Israël est illégal, mais il se poursuit en toute impunité. Aussi des citoyens organisés ont-ils décidé de contester ce blocus en envoyant des bateaux par la mer, dans le cadre d'une action pacifique non-violente.

Les flottilles sont lancées par une campagne internationale, la Freedom Flotilla Coalition. Les bateaux partent généralement d'Europe du Nord et des militants de différentes nationalités y participent. L'objectif est à la fois de briser symboliquement le blocus, et aux escales de sensibiliser l'opinion et les élus à la situation du peuple palestinien.

Depuis 2008, chaque année ou presque, une flottille part vers Gaza. En 2010 la flottille composée de plusieurs bateaux a été arraisonnée dans les eaux internationales par la marine israélienne, ce qui est un crime de guerre. Neuf militants turcs qui étaient sur le Mavi Marmara ont été assassinés. En 2011 le bateau Dignité, battant pavillon français a de même été arraisonné dans les eaux internationales par 15 navires de la marine israélienne. Les militants, dont une française, ont été violemment arrêtés, transférés a fond de cale dans un port israélien, placés 48h en centre de rétention, interrogés, avant d'être expulsés.

Cette année le Handala est parti le 1er mai d'Oslo en Norvège. Il a fait escale en Allemagne, au Danemark, en Angleterre, en Irlande, à Brest, La Rochelle, puis Santander en Espagne, la Corogne, Lisbonne, Malaga et Denia en Espagne puis

Martigues, Ajaccio. Il va partir vers l'Italie puis Malte. Ensuite il doit être rejoint par trois bateaux partis d'Istanbul, dont un cargo chargé de 5000 tonnes de médicaments.

Ces bateaux doivent arriver à Gaza et apporter leur cargaison à la population en grande souffrance. La France doit faire respecter le droit international et assurer leur sécurité jusqu'à leur arrivée.

Nous démarrons aujourd'hui, avec l'accord des marins de la flottille, une large action de médiatisation avec tous nos amis et partenaires afin d'éviter le pire aux militants marins de la flottille Handala déterminés à se rendre sur Ghaza malgré le contexte actuel. Nous souhaitons que les collectifs des 11 nationalités composant les marins de la flottille fasse de même dans leurs pays respectifs.

Exigeons la levée immédiate et sans condition du blocus de Gaza.

Marseille, le 04.08.2024.

G.S.H